



BULLETIN D'INSCRIPTION TROC ET PUCES - Parc Du Plessis - Dimanche 24 MAI 2026 – ENTRÉE GRATUITE à retourner à: Françoise MOALLIC 51 rue Ferrer 56600 LANESTER - Chèque libellé à l'ordre de l'association Lanester Handball- Renseignements : Lanester Handball / 06 76 37 18 77 – lhb.benevoles@gmail.com

NOM /PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : **EMAIL :**

PIÈCE IDENTITÉ : **N° :**

Délivrée le : **À (préfecture) :**

Fournir obligatoirement une copie de la pièce d'identité avec le bulletin d'inscription (législation en vigueur)

***POUR LES PROFESSIONNELS :**

N° d'inscription au registre du commerce :

Délivré le : **à :**

Je réserve : x 1m à 5 € le mètre. (***attention 2 m minimum**)

Je réserve : tables de 2m contre pièce d'identité à 5 € la table (***25 tables disponibles, merci de vous assurer de la disponibilité des tables au 06.76.37.18.77 avant d'envoyer votre bulletin d'inscription et règlement.**)

JE JOINS MON RÈGLEMENT DE EUROS.

RÈGLEMENT

Art 1 Le vide grenier de l'association s'adresse aux particuliers, collectionneurs, associations et professionnels.

Art 2 Pour les exposants particuliers, seule la vente d'objets personnels est autorisée.

Art 3 Les exposants devront se présenter à l'accueil munis d'une pièce d'identité.

Art 4 L'emplacement sera attribué en fonction de l'ordre d'arrivée, sous réserve d'inscription avec le règlement.

Art 5 L'association ne pourra être tenue responsable des vols, détériorations et tout autre incident pouvant survenir pendant la manifestation.

Art 6 Le troc et puces se déroulant à l'extérieur, le Lanester Handball ne peut couvrir les problèmes rencontrés par les exposants en cas de mauvais temps – aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement (sauf arrêté préfectoral pour tempête)

Art 7 La vente d'animaux et d'armes est interdite.

Art 8 La mise en place pourra s'effectuer de 6h30 à 9h00. Les exposants s'engagent à nettoyer leur emplacement et à remballer après 18h00.

Art 9 [Pas d'emplacement véhicule pour les emplacements inférieurs à 4 mètres](#)

Nous vous rappelons que les exposants doivent attester ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

L'emplacement sera attribué en fonction de l'ordre d'arrivée, sous réserve d'inscription avec le règlement.

A : Le :Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Né(e).....à.....

Domicilié(e) (adresse complète)

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait àle.....Signature :